

# Fiche Synthétique du Projet d'établissement (2023-2028) - Lycée Jeanne Hachette

## Introduction

Le projet d'établissement 2023-2028 du Lycée Jeanne Hachette repose sur une vision collective et ambitieuse d'assurer la réussite de chaque élève, tout en offrant un environnement épanouissant et inclusif. Structuré autour de quatre axes majeurs, il s'appuie sur des objectifs clairs et des indicateurs de suivi précis.

## Axe 1 : Évaluation et accompagnement des élèves

### Objectifs principaux :

- Assurer une évaluation continue, qualitative et bienveillante.
- Améliorer l'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire.

### Principales actions :

- Formation des coordonnateurs à l'évaluation : Participation aux formations en lien avec les inspecteurs (nombre de formations annuelles).
- Réajustement du projet d'évaluation : Ajustement annuel basé sur les besoins identifiés.
- Programmation commune : Adoption de progressions harmonisées dans plusieurs disciplines (nombre de disciplines impliquées).
- Réduction de l'absentéisme : Suivi des élèves absents aux épreuves (nombre d'élèves identifiés).
- Tutorat et accompagnement spécifique : Mise en place d'un suivi individualisé (nombre d'élèves suivis).

### Indicateurs clés :

- Nombre de formations annuelles.
- Nombre de réajustements du projet.
- Nombre de disciplines impliquées.
- Nombre d'élèves absents identifiés.
- Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement.

## Axe 2 : Bien-être et inclusion

### Objectifs principaux :

- Favoriser le bien-être physique et psychologique des élèves.
- Promouvoir un environnement éco-responsable.
- Assurer l'inclusion éducative des élèves avec des besoins particuliers.

### **Principales actions :**

- Mise en œuvre du protocole anti-harcèlement : Sensibilisation et gestion des situations signalées (nombre de cas traités).
- Promotion de l'activité physique : Programmes sportifs et ateliers bien-être (nombre d'élèves participants).
- Projets d'éco-responsabilité : Sensibilisation aux enjeux environnementaux (nombre d'actions et indicateurs d'impact).
- Prise en charge des élèves à besoins particuliers : Aménagements spécifiques et dispositifs d'aide individualisée (nombre de dispositifs et d'élèves concernés).

### **Indicateurs clés :**

- Nombre de situations de harcèlement détectées et traitées.
- Nombre d'élèves engagés dans des activités physiques et de bien-être.
- Nombre d'actions éco-responsables mises en place.
- Nombre de dispositifs particuliers (PPS, PAP, PAI) activés.
- Nombre d'élèves accompagnés par des dispositifs spécifiques.

## **Axe 3 : Lutte contre le décrochage scolaire**

### **Objectifs principaux :**

- Identifier précocement les élèves en situation de décrochage.
- Offrir des passerelles pour permettre une continuité de parcours et une réorientation si nécessaire.

### **Principales actions :**

- Détection des élèves à risque : Relevé régulier des absences et des résultats insuffisants (nombre de signalements par les CPE).
- Mise en place de passerelles : Soutien individualisé pour permettre la poursuite du projet de l'élève (nombre de passerelles activées).
- Ateliers d'accompagnement : Renforcement des compétences et tutorat (nombre d'ateliers et d'élèves suivis).
- Suivi étroit avec les familles : Collaboration pour ajuster le parcours scolaire (nombre de rencontres avec les familles).

### **Indicateurs clés :**

- Nombre de signalements de décrochage.
- Nombre de passerelles activées.
- Nombre d'ateliers d'accompagnement mis en place.
- Nombre de rencontres avec les familles.

## **Axe 4 : Ouverture sur l'environnement et l'avenir**

### **Objectifs principaux :**

- Développer les compétences transversales des élèves.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et internationaux.
- Valoriser les parcours professionnels et académiques.

### **Principales actions :**

- Participation à des projets internationaux et voyages éducatifs : Organisation de mobilités pour les élèves (nombre de participants).
- Activités culturelles et artistiques : Offres variées accessibles à tous les élèves (nombre de projets et taux de participation).
- Développement du BTS communication : Renforcement de la formation et des partenariats professionnels (nombre d'élèves inscrits).

### **Indicateurs clés :**

- Nombre d'élèves participant à des mobilités internationales.
- Taux de participation aux activités culturelles.
- Nombre d'élèves inscrits en BTS communication.

### **Conclusion**

Le projet d'établissement 2023-2028 s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue grâce à l'implication de toute la communauté éducative. Les indicateurs permettront de mesurer les avancées et d'ajuster les actions en fonction des besoins réels des élèves.